



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 25-13 Conseil d'Administration du 06/02/2025

Tableau des effectifs 2025 du personnel du siège du CDG 35

Service Ressources « finances » et « ressources humaines »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	16
• Pouvoirs :	9
• Suffrages exprimés :	25
• Votes POUR :	25
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Madame Chantal PÉTARD-VOISIN, Présidente, rappelle aux membres du Conseil d'Administration que, conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le tableau des effectifs est modifié au titre de l'année 2025 afin d'intégrer :

- les créations de postes validées dans le cadre des orientations budgétaires 2025 et de la réorganisation des services,
- les nominations décidées au titre de l'année 2025 conformément aux possibilités énoncées dans le cadre des lignes directrices de gestion (avancements de grade et promotion interne),
- des créations de poste liées aux recrutements prévisionnels sur poste permanent au titre de l'année 2025. Utilisées à des fins de gestion, ces créations visent à favoriser le recrutement de fonctionnaires par voie de mutation dans le respect des possibilités énoncées dans le cadre des lignes directrices de gestion.

Le tableau des effectifs comprend 111 postes permanents pourvus et 36 postes vacants. À noter, les emplois permanents pourront être pourvus par des contractuels en cas de procédure infructueuse de recrutements de titulaires (cf. article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique).

Les créations de postes suivantes sont proposées :

Grade	Fonctions	Cat	Effectifs	Temps travail
Adjoint Administratif territorial	Assistante administrative Gestionnaire Statuts Rémunération Gestionnaire RH	C	3	TC
Attaché Principal	Responsable du service Santé au travail Responsable du service Statuts Rémunération Chef de projet comptabilité analytique Responsable d'activité RH Responsable « Secrétariat de direction & Instances »	A	5	TC
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	Assistance sociale du travail	A	1	TNC (20h)

Les suppressions de postes suivantes sont proposées :

Grade	Fonctions	Cat	Effectifs	Temps travail
Adjoint Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Chargé de logistique Reprographe	C	2	TC
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Assistante concours	C	1	TC
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Conseiller parcours professionnel Coordonnatrice contractuel et précontentieux	B	2	TC
Rédacteur territorial	Gestionnaire concours Référénte conseil médical	B	2	TC
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Conseiller en prévention	B	1	TC
Technicien territorial	Technicien informatique	B	1	TC
Attaché	Responsable d'activité administration numérique Référént santé sécurité Responsable d'activité finances Consultante en organisation	A	4	TC
Ingénieur Principal	Chef de projet informatique GIP	A	1	TC

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget.



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

ADOPTENT

- le tableau des effectifs 2025 du personnel du siège du CDG 35.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20250210-12-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-02-2025

Publication le : 10-02-2025

La Secrétaire de Séance

Évelyne SIMON-GLORY



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN